

La République des Pyrénées

31 octobre 2015

» SAUVETERRE-DE-BÉARN

Un «pont» entre personnes âgées et handicapées

SOCIAL Une convention a été signée entre l'Ehpad de Coulomme et l'Adapei 64 pour accueillir des handicapés retraités.

L'association de Coulomme gère plusieurs établissements du secteur sanitaire et médico-social, dont un EHPAD (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) de 124 places. Dans le cadre d'un partenariat avec l'Adapei 64, afin d'établir un «pont» entre personnes âgées et handicapées, pour permettre aux retraités des ESAT (Etablissement et service d'aide par le travail) d'être accueillis dans un milieu ouvert, le président de l'EHPAD, Francis Aussat et la présidente de l'Adapei, Anne Marie Cavret, ont signé hier une convention afin d'accueillir huit résidents dans l'établissement sauveterrien.

Après une visite complète de l'établissement et de ses divers services, sous la houlette du directeur Jonathan De Belmont, les invités ont rappelé que cette convention est une nouvelle clé dans l'offre d'hébergement offerte



Anne-Marie Cavret pour l'Adapei 64, Francis Aussat pour l'EHPAD de Coulomme et Denise Saint-Pé pour le conseil départemental, hier lors de la signature de la convention. © JEAN-JACQUES TROUILH

à une population spécifique. «Ce partenariat s'est fait grâce à la confiance qui s'est établie en apprenant à se connaître» a souligné Mme Cavret.

Service Alzheimer et foyer d'accueil médicalisé

«Avec un accueil de jour qui doit permettre de soulager les aidants dans tout le canton (ils ne doivent pas hésiter à y faire appel), avec le portage des repas à domicile, le centre de Coulomme propose une offre complète pour les personnes

âgées et/ou dépendantes. Avec le service Alzheimer qui est en cours de travaux et le FAM (foyer d'accueil médicalisé), nous avons là-aussi un outil fabuleux dans le monde rural» ajoute Francis Aussat.

L'opération est soutenue par le conseil départemental et Denise St Pé, représentant le président, a apporté une aide permettant de créer 1,5 poste pour 65000 € par an. «Il nous reste à réussir ce projet dont l'exemple sera sans nul doute repris» a conclu le président Aussat au moment de signer. ■